

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 29/07/2025

TRS rappelle Mild Madras Curry Powder (Poudre de curry)



- Noms des modèles ou références concernés : Poudre de curry
- Marque : TRS
- Lot PRON NO: 4172/1 Date limite de consommation 28/02/2026
- Date début/fin de commercialisation : du 01/01/2025 au 29/07/2025
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Plusieurs magasins Asiatiques et Exotiques en France.

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Présence d'un colorant non autorité "Rhodamine" dans de la poudre de curry.
- Risques encourus par le consommateur : Additifs et arômes non autorisés

QUE FAIRE?

• Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente, Détruire le produit.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).
- Date de fin de la procédure de rappel : mercredi 31 décembre 2025

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

